Le maréchal-ferrant et le forgeron

Le forgeron

Le forgeron est un artisan qui forge et assemble à la main, des pièces de métal pour réaliser des objets ou des éléments de construction. Il utilise un marteau et une enclume pour façonner les morceaux de métal après les avoir portés à incandescence dans un four à haute température.
On appelle forge l'atelier de forgeron.
Ce métier existe depuis la découverte du travail des métaux à l'âge de bronze et à l'âge de fer.

UN HOMME, UN METIER

LE FORGERON

Albert Mercier forgeant un soc de charrue

(Photo R. SUDRE - Ciné-Club)

BING ! BING ! BING ! BING ! Un martellement régulier et sympathique retentit et anime à sa façon, notre petit bourg de Martizay ; la maréchalerie MERCIER est là, seule qui nous reste, car au bon vieux temps de la traction animale, il y avait quatre maréchaux employant chacun un ou deux ouvriers.

La maréchalerie MERCIER a été fondée au début du siècle par le grand-père Alphonse et la succession est assurée par le fils, Stanislas MERCIER. Mme veuve MERCIER assure, au décès de son mari, la continuité de l'affaire avec la quincaillerie, la forge, employant deux ouvriers.

Entre temps, le petit-fils Albert MERCIER que l'on appelle familièrement Bébert, va en apprentissage dès ses 14 ans, à LUREUIL, en 1948, à SERIGNY dans la Vienne et à ST-LACTENCIN.

Au retour du service militaire, Albert reprend la forge de famille ; ses années de travail à l'extérieur l'ont « en terme de métier », forgé.

Dans son atelier Bébert est à l'aise, deux grandes salles principales, la forge avec so nsoufflet, l'enclume indispensable, poinçonneuse, cisailleuse, cintreuse, torsadeuse à fer, poste de soudure électrique. Devant l'établissement, à la vue des passants, un appareil rectangulaire, une sorte de grand cadre nous intrigue. Il s'agit du travail, où se place le cheval pour être ferré. Il y avait aussi un billot qui servait à poser le pied du cheval pour lui enlever la corne, mais un collectionneur l'a emporter « un amateur de l'artisanat » me confie Bébert.

Il y a une vingtaine d'années, on ferrait quatre à cinq chevaux par jour et maintenant, une dizaine seulement par an... Lo motorisation a condamné le cheval, ce noble animal qui a contribué si longtemps à l'essor de notre agriculture et assuré à une autre époque, de si grands services. Il ne reste pas plus de dix chevaux dans notre commune.

Aussi la reconversion s'est imposée à Bébert. Il y a déjà quelques années, car la réparation des socs n'est pas continue. Donc, Bébert travaille beaucoup la serrurerie, balcons, portails, de tous genres, ce qui lui procure un travail continu (il ne faut pas oublier que la serrurerie est en général solidaire du métier de maréchal).

Bébert adore son métier de forgeron. C'est un travail pénible, demandant des qualités physiques et artistiques importantes. Mais la transformation du métal sur l'enclume lui procure des instants palpitants. Bébert répare environ 4 à 500 socles par an, chauffe et martelle chaque année des tonnes de métal.

La « ferraille », c'est son domaine, pour rien au monde, il ne cèderait sa place.

Bébert a maintenant 43 ans, il est célibataire : ... La succession ? Pour l'avenir, un problème se posera pour la réparation des socs, car beaucoup de forgerons des environs commencent à approcher la soixantaine ; Bébert est encore un jeune forgeron, TANT MIEUX... car il reste encore du temps devant nous pour entendre le BING ! BING ! joyeux du fer travaillé qui devient l'objet si rare, de nos jours, du TRAVAIL A LA MAIN.

Albert Mercier forgeron
Martizay informations – n° 12 de Mars 1978

Le maréchal- ferrant

Le maréchal-ferrant est l'artisan qui ferre les chevaux.

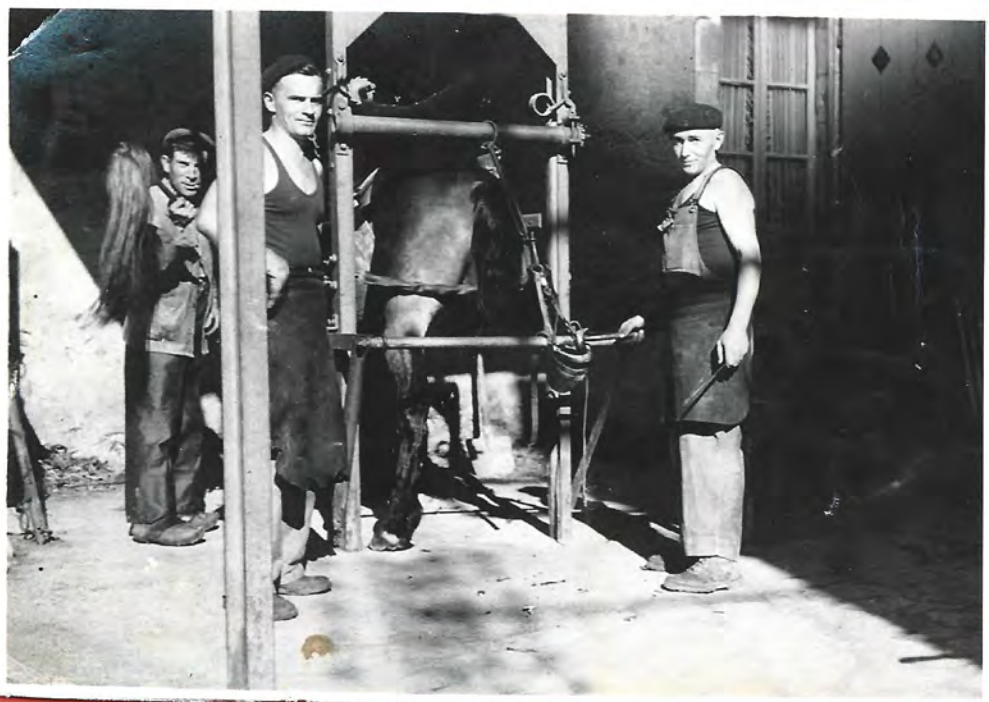

Maréchalerie Mercier : année 1957
à gauche : Albert Mercier
au centre : Raymond Rolland

Maréchalerie Mercier

Le ferrage des animaux de trait

Ce furent les bœufs et les vaches puis les chevaux qui tractèrent les charrettes et le matériel agricole : charrue, herse.... L'attelage a changé au cours du temps : le collier de cou a été remplacé par le collier d'épaule qui permet de déplacer des charges beaucoup plus lourdes.

La corne des sabots des animaux s'usent. Pour pallier cet inconvénient, les Romains utilisaient un dispositif ferré appelé hipposandale qui protégeait le sabot.

Le fer à cheval, bande de métal recourbée en U, est une invention du 9ème siècle. Il fallait plusieurs personnes pour immobiliser l'animal pendant que le maréchal-ferrand oeuvrait. Plus tard, on inventa le trémail ou tramail, apellation différant selon les régions. Dans ce dispositif en bois ou en métal, on immobilise l'animal grâce à une sangle ventrale et la patte dont on veut ferrer le sabot est solidement attachée à une barre.

Il faut d'abord limer soigneusement le sabot pour obtenir une surface bien plane. Le fer est chauffé jusqu'à ce qu'il rougisse et se dilate sous l'effet de la chaleur. Il est ensuite appliqué rapidement sur le sabot pour en imprimer la forme mais il est retiré très vite afin qu'il ne le détériore pas. Il est ensuite plongé dans l'eau froide pour le refroidir et fixé solidement sur le sabot à l'aide de longs clous.

Les chevaux employés aux travaux de la terre avaient la queue coupée afin qu'elle ne s'emmêle pas dans les chaînes de l'attelage. La plaie était cautérisée au fer rouge. La queue, ainsi coupée, servait de chasse-mouches.

Ancienne maréchalerie Joly

Louis Paul Joly, maréchal, décède le 13/04/1929. Il laisse une veuve Céline Pinault et trois enfants.

Au décès de Céline Pinault, le 17/04/1939, le partage est effectué entre les deux enfants survivants.

Louis Paul Laurent Joly né le 10/08/ 1888, maréchal-ferrant hérite de la maréchalerie.

Il se marie le 20/04/1940 avec Marie Charloton, née le 09/08/1895 à Rosnay. Marie est sans profession.

Louis Paul Laurent Joly décède le 22/11/1959. La maréchalerie s'arrête, seule la quincaillerie tenue par sa femme Marie, continue à fonctionner.

La maréchalerie Joly au début du 20ème siècle

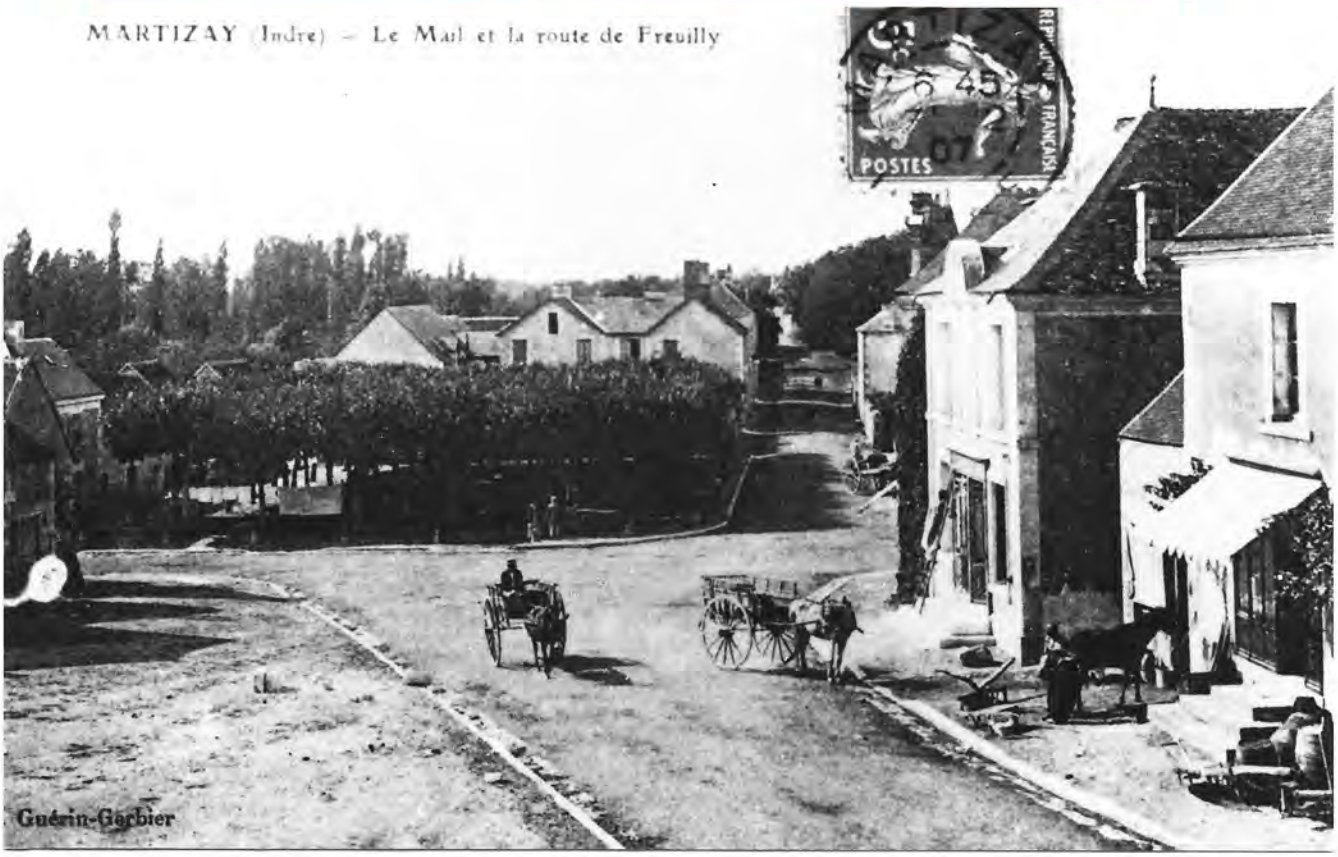

1907

Au n°15 de la rue du Blanc, un maréchal-ferrant était installé dans ce lieu avant de déménager rue de la Gabrière.